



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Montpellier, jeudi 12 décembre 2024

L'AREC et PSI Environnement officialisent leur partenariat pour développer un projet de production de CSR à Lannemezan

À l'occasion d'Energaiä, le forum européen des énergies renouvelables, qui se tient actuellement à Montpellier, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, Nicolas Tarrene, Président de la société PSI Environnement, ont officialisé ce jeudi 12 décembre, leur partenariat dans le cadre du développement d'une ligne de production de Combustibles Solides de Récupération (CSR) à Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées. L'enjeu est de taille, une fois opérationnel, ce système permettra d'éviter plus de 8 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de 800 Français.

Initié en 2020 par PSI Environnement, ce projet ambitieux vise à transformer des déchets voués à l'enfouissement en Combustibles Solides de Récupération (CSR). Ces CSR serviront à alimenter une chaudière dédiée, qui produira de la vapeur industrielle décarbonée pour répondre aux besoins énergétiques du site d'Arkema à Lannemezan (65).

Pour financer ce projet, estimé à 26 millions d'euros, PSI et l'AREC, avec l'appui de Greenflex, ont intégré l'initiative dans le dispositif Fiteo, solution pour l'accompagnement et le financement des projets de transition énergétique des acteurs industriels et tertiaires. Afin de répondre au mieux aux besoins du projet, PSI et l'AREC co-portent l'investissement au sein d'une société de projet commune. Les partenaires travaillent également conjointement à la stratégie de financement et à sa mise en œuvre.

La mise en service de la ligne de production est projetée pour novembre 2025, concomitamment à celle de la chaudière qui alimentera le site industriel d'Arkema.

« Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités régionales : réduction des émissions de CO₂, valorisation des déchets, et développement des énergies renouvelables. Il répond à la demande croissante des industriels pour des solutions d'énergie décarbonée, tout en renforçant l'attractivité et la durabilité de notre territoire. En valorisant des déchets non recyclables, nous participons activement à la réduction des gaz à effet de serre et au soutien de l'industrie locale. Ce partenariat avec PSI Environnement illustre notre volonté d'accompagner des initiatives innovantes et porteuses d'avenir, alliant efficacité énergétique et développement durable. La ligne de production de CSR représente une avancée significative pour la Région Occitanie, en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles et en consolidant l'économie circulaire sur le territoire. » déclare **Christian Assaf, Président de l'AREC Occitanie.**

« Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers L'AREC et l'ensemble des équipes qui ont travaillé sur notre projet. Le soutien apporté par l'AREC a été essentiel. Grâce à leur expertise, leurs conseils avisés et leur engagement sans faille nous avons pu relever de nombreux défis et faire de notre projet une réalité. » ajoute **Nicolas Tarrene, Président de PSI Environnement.**

Contacts presse AREC Occitanie :

Karine IATTONI - karine.iattoni@arec-occitanie.fr - 06 85 34 25 10
Anne KASSUBECK- annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26



À propos de l'AREC :

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) fabrique des solutions pour encourager le passage à l'acte des territoires et des entreprises d'Occitanie et ainsi devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe en 2050. Outil de la Région Occitanie, l'agence agit comme un tiers de confiance au service de l'intérêt général. Sa valeur ajoutée se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

À propos de PSI Environnement :

PSI ENVIRONNEMENT fournit depuis 1988 des solutions performantes et innovantes pour la gestion, le traitement et la valorisation des déchets issus de l'activité des industriels, du BTP, des entreprises et collectivités.

PSI intervient sur l'ensemble des déchets (inertes, dangereux, non-dangereux, liquides ou solides) et leur cycle de vie, de leur analyse à leur collecte jusqu'au traitement final et fait de leur valorisation une priorité.

www.psi-environnement.fr

Contacts presse AREC Occitanie :

Karine IATTONI - karine.iattoni@arec-occitanie.fr - 06 85 34 25 10

Anne KASSUBECK- annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26